



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 mars 2015

### **Grandes marées des 20-22 mars : une météo favorable mais un appel à la vigilance pour le public**

Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Vendée, a réuni ce matin à la préfecture les services de l'État et du Conseil Général pour faire un point de situation à partir des prévisions météorologiques connues à ce jour pour les grandes marées de vendredi, samedi et dimanche.

Compte tenu des conditions anticycloniques annoncées, le département de la Vendée devrait rester en vigilance verte, avec une houle faible s'atténuant à l'approche de la côte et un vent soufflant de la terre vers la mer.

Les services de l'État, du Conseil Général, les communes et les gestionnaires de digues resteront toutefois vigilants sur l'ensemble du littoral vendéen où toute anomalie constatée fera l'objet d'une réponse opérationnelle immédiate.

Dans ces conditions, l'attention se portera spécialement sur la fréquentation des côtes par le public. Les grandes marées vont en effet attirer de nombreuses personnes sur le littoral vendéen. C'est pourquoi, le préfet de la Vendée appelle à la prudence pour toutes les activités se déroulant en bord de mer, en particulier pour la pêche à pied ou les promenades sur le littoral.

Quelques minutes d'inattention peuvent parfois suffire pour se retrouver isolé à marée montante. Il est donc important de suivre quelques conseils de précaution :

- respectez impérativement les horaires de marée,
- anticipez la remontée de la mer pendant la pêche,
- renseignez-vous sur les prévisions météorologiques,
- allez dans des endroits que vous connaissez ou renseignez-vous auprès de la mairie et des offices de tourisme, redoublez de prudence dans les zones soumises à forts courants marins,
- prévenez votre entourage de votre lieu de pêche ainsi que de votre heure de retour avant de partir et ne partez pas seul,
- munissez-vous d'un moyen de communication et de signalisation.

Les pêcheurs à pied sont plus particulièrement appelés à la prudence dans la baie de Bourgneuf, dans la baie de l'Aiguillon, sur le pont d'Yeu et le passage du Gois où la montée des eaux peut être rapide.

